

La porte-parole des victimes

Autor(en): **Ballin, Luisa**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **85 (1997)**

Heft 1412

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281343>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

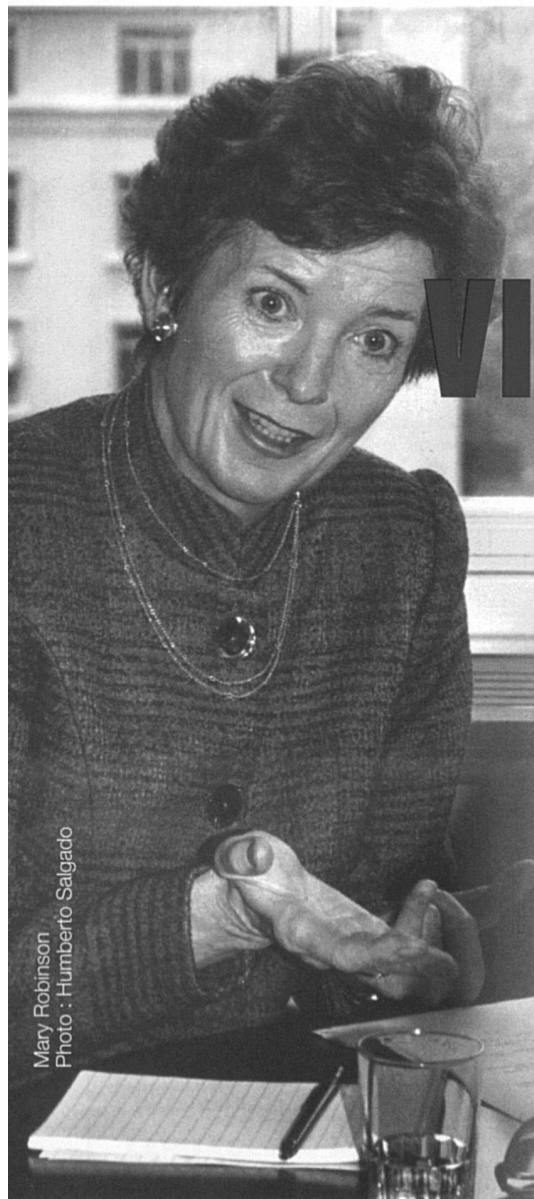
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA PORTE-PAROLE DES VICTIMES

LONGTEMPS ABSENTES DES HAUTES SPHÈRES ONUISIENNES, LES FEMMES ARRIVENT EN FORCE À LA TÊTE DES AGENCES SPÉCIALISÉES.



Mary Robinson
Photo : Humberto Salgado

Mais Mary Robinson sait qu'elle devra jouer serré, entre l'immense espoir que sa nomination a suscité parmi les victimes et une bureaucratie onusienne qui se démène, entre crise économique, réformes et susceptibilité des 185 Etats membres, inflexibles pour tout ce qui touche à leurs «affaires intérieures». La stratégie de la nouvelle Mme droits de l'homme? «J'entends travailler au sein du système des Nations Unies, en collaboration avec les gouvernements des Etats membres. Mais je veux aussi être une voix morale. La voix de ceux qui ont subi des tortures et autres outrages», affirme cette avocate de formation, âgée de 53 ans, seule fille née au milieu de quatre garçons, elle-même mère de trois enfants et, de surcroît, catholique mariée à un protestant.

La mission de Mary Robinson semble presque impossible, puisqu'elle est censée se préoccuper du sort des plus faibles sans offusquer les plus forts. Avec son prestige d'ex-présidente d'un petit pays réputé de «fortes têtes», Mary Robinson démontre qu'elle a le sens de la diplomatie et de la suite dans les idées: «Je souhaite construire des ponts dans le cadre d'une approche plus élargie des droits de la personne. Afin de rapprocher les perceptions différentes qu'en ont le Nord et le Sud. Des terrains d'entente seront ainsi plus faciles à trouver, ce qui permettra aussi d'être plus crédible et mieux écoutée.» Pour ce faire, elle se rendra «sur le terrain» aussi souvent que les situations d'urgence l'exigeront. Sans oublier de renforcer l'espace politique qu'elle s'est ouvert à New York, siège du Conseil de sécurité et «antre de décisions» par excellence. Mary Robinson n'a d'ailleurs pas manqué de s'y rendre dès son entrée en fonctions, s'entretenant même avec une trentaine de chefs d'Etat, de gouvernement et autres ministres des affaires étrangères. Faisant d'une pierre deux coups, elle a rappelé que la réforme des Nations Unies passait également par une plus grande efficacité de l'office qu'elle dirige désormais, appel du pied voilé aux donateurs. Et d'ajouter, à l'adresse de ceux qui la voient déjà concurrencer leur sphère d'influence: «En tant qu'Irlandaise, je n'ai pas l'intention de construire un empire!»



Sadako Ogata. Photo : HCR

La Japonaise **Sadako Ogata** est depuis 1991 haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Basé à Genève, le HCR est la plus importante des agences humanitaires, avec plus de 5400 collaborateurs qui viennent en aide à environ 26 millions de réfugiés et personnes déplacées dans quelque 120 pays. Outre les nombreuses distinctions qui lui ont été attribuées pour son engagement en faveur des personnes les plus vulnérables, Mme Ogata a reçu, voici quelques semaines, le Prix 1997 de la Fondation pour Genève.

Mettant à profit ses expériences multiples: elle a été militante au sein du Parti travailliste, juriste, sénatrice (défendant au Parlement de la très catholique Irlande le droit au divorce et à la contraception, la cause des enfants naturels et l'égalité des sexes), le nouveau haut commissaire aux droits de la personne est décidé à être «juste et impartiale» pour obtenir que les gouvernements des Etats respectent les traités qu'ils ont signés et les droits élémentaires de leurs citoyens. L'un d'entre eux n'a déjà pas manqué de lui reprocher son «ingérence»: l'Algérie, qui la considère, pour le moment comme persona non grata. Consciente des limites de son «large mandat», Mary Robinson se voit ainsi contrainte, pour l'instant, à ne pouvoir se baser que sur les informations fournies par les rapporteurs spéciaux chargés d'enquêter sur la torture, les détentions arbitraires et la violence contre les femmes pour initier sa démarche.

Luisa Ballin